

entre Lyon et Vienne n'était-elle pas la principale voie, la voie ordinaire qui mettait les deux villes en communication directe? — C'est que très-certainement il y avait une raison. — Cette raison doit-elle être recherchée dans des accidents topographiques difficiles, rampes énormes, fondrières, etc.? L'étude du terrain dit que non. — Ne serait-ce pas alors tout simplement par suite de l'absence d'un pont fixe sur le Rhône qui ne pouvait être franchi qu'au moyen d'un bac, d'une traille, et si on le veut encore d'un pont de bateaux ou de chevalets, moyen fort simple, il est vrai, mais qui n'était pas toujours praticable à raison de la largeur du fleuve, de son impétuosité, des oscillations brusques et fréquentes de son niveau, moyen, en somme, qui n'offrait pas toute la sécurité, toute la stabilité qu'exigeaient les grands chemins de l'empire?

C'est plus que probable, et c'est ce qu'il est permis de supposer.

Le point de la rive droite qui correspondait par un bac au *compendium* de la rive gauche était, si je ne me trompe, le point appelé dans les documents du moyen-âge le *Port du Rhône*. L'emplacement de ce port n'a pas encore été déterminé, mais je crois qu'avec toute probabilité on peut le fixer sur le quai de l'Hôpital, en face du grand dôme de l'Hôtel-Dieu, et cela par ces trois raisons : 1° que ce port était, d'après une charte d'environ l'an 1110, situé *non loin de l'église Saint-Nizier* (3);

(3) « Placitum quod domnus Jocerannus, archipresul ac primas, et canonici majoris ecclesie Lugdunensis fecerunt cum Adone de Riveria pro portu Rodani haud longe ab ecclesia sancti Nicecii constituto. » (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4^e série, t. II, p. 374.)